

Le Mag

de Saint-Paul de Vence

S A I N T
P A U L
D E
V E N C E

DOSSIER SPÉCIAL

Savourez l'été !

JEUNESSE

Nouvel exploit pour
les Saint-Paulois

CCAS

Repas de l'amitié :
comme si vous y étiez...

SANTÉ

Dengue : gare aux
moustiques tigres !



N°13

JUIN
JUILLET
AOÛT
2024

sommaire

3 ÉDITO

C'est un été extraordinaire qui nous attend !

4-5 GRAND ANGLE

Ils l'ont fait !

6-7 ACTUS

Ça bouge à Saint-Paul-de-Vence

8-17

DOSSIER SPÉCIAL FESTIVITÉS

SAVOURONS L'ÉTÉ

- Le programme en détail
- L'agenda



18 OFFICE DE TOURISME

Un été plein de nouveautés

19 VIE CITOYENNE

Tribunes

20-21 JEUNESSE

- Tous à bord, moussaillons !
- La médiation animale, toujours autant plébiscitée !
- Dans les clous avec les permis piéton et vélo

22 PLANÈTE ENVIRONNEMENT

- Nettoyons le Sud : des déchets, en veux-tu, en voilà !
- 1 arbre, 1 naissance : les bébés 2022/23 célébrés

23 ASSOCIATIONS

Les dernières actualités du tissu associatif

24-25 FINANCES

Les investissements prévus en 2024

26 CASA

- CASA envélo
- Fin du réseau cuivre : place à la fibre optique

28 INFOS SIEVI

Tout savoir sur l'ANC

29 CÔTÉ MÉDIATHÈQUE

30-31 SÉCURITÉ

Nuisances sonores : prêtons l'oreille !

32-33 CCAS

- Retour en images sur le repas de l'amitié
- Canicule : comment réagir

34 SANTÉ

Dengue : gare aux moustiques tigres !

35 CARNET

MAGAZINE D'INFORMATION ÉDITÉ PAR LA VILLE DE SAINT-PAUL-DE-VENCE // Directeur de la publication : Jean-Pierre Camilla // **Rédaction :** Veneré Renard // **Contact rédaction :** 04 93 32 41 62 ou com.mairie@saint-pauldevence.fr // **Crédits photographiques :** Mairie de Saint-Paul-de-Vence - Adobestock - DR // **Conception et mise en page :** CreaMania // **Impression :** Riccobono // Imprimé en 2500 exemplaires. Dans le cadre du développement durable, notre imprimeur est labellisé Imprim'vert® et respecte les normes PEFC® (forêts durablement gérées).





C'est un été extraordinaire qui nous attend !

Aux festivités qui viendront rythmer la saison estivale, s'ajoute une foisonnante programmation culturelle. Nous célébrerons notamment les 20 ans de la disparition d'André Verdet en lui dédiant une exposition, dont les œuvres ont été léguées à notre commune et qui font l'objet d'un chantier des collections depuis octobre 2021.

“

La culture est l'essence même de nos vies, la nourriture de nos âmes, ne la laissons pas s'éteindre

Christ Kibeloh

Notre village vivra également un autre moment exceptionnel cette saison : les 60 ans de la Fondation Maeght. À cette occasion, elle dévoilera ses nouvelles salles nées de l'extension de son bâtiment, et l'exposition "*Amitiés, Bonnard-Matisse*".

À ces deux temps forts, viennent s'ajouter les expositions de la Fondation CAB et des galeries saint-pauloises, les nouvelles œuvres d'art installées sur le domaine public (Tiziano, Dufilho, Ora Ito, Arman)... L'offre culturelle sera suffisamment abondante cette année encore pour nourrir les esprits.

Savourons donc ce bel été !

Jean-Pierre Camilla

Ils l'ont fait ; nouvel exploit pour la jeunesse saint-pauloise !
Fin avril, les enfants de l'accueil de loisirs remportaient la **Coupe des Olympiades du Loup**, toutes catégories confondues.

À l'occasion de cette compétition sportive inter-centres, organisée par le service jeunesse de Villeneuve-Loubet :

- les **6/9 ans** sont montés sur la **2^e marche du podium**.
- les **9/12 ans** ont fini **1^{ers} de leur catégorie**.

Les Saint-Paulois se sont donc vu remettre le trophée inter-centres, réalisé par Vallauris, en présence de M. le Maire, Jean-Pierre Camilla, qui n'a pas manqué de saluer cette "*belle performance sportive*".



grand angle



Ça bouge

à Saint-Paul-de-Vence

No Finish Line Nice : une équipe Viking au top !

Souvenez-vous... Fin mars, **M. le Maire lançait un appel à participer à la No Finish Line Nice**, course caritative, **pour soutenir l'équipe Viking**. **Créée par une maman saint-pauloise, Émilie, pour son fils, Victor, elle avait pour ambition de se hisser sur le podium des équipes**. Qu'à cela ne tienne ; les Saint-Paulois ont été nombreux à chausser leurs baskets pour marcher ou courir quelques kilomètres sur la Promenade des Anglais. Et l'histoire se termine bien puisque **l'équipe Viking a fini en tête du classement des équipes... et a battu le record de kilomètres parcourus !** Un exploit rendu possible grâce à la mobilisation de tous : habitants, élus, agents municipaux... *"Avec une mention spéciale pour les enfants du centre de loisirs et les ados de l'Espace Jeunes qui, encadrés par Julien Alcaraz, Rami et Lory, ont couru tous les jours, même le week-end !"*, a tenu à préciser M. le Maire, Jean-Pierre Camilla, qui conclut : *"prêts pour aller encore plus loin l'an prochain ?"*



La forêt d'abondance accueille le cèdre de l'amitié

Courant avril, la forêt d'abondance accueillait une nouvelle espèce : **le cèdre de l'amitié liant notre commune à Mon Liban d'Azur**. Offert en 2022 à l'occasion des Journées Libanaises, l'arbre a été planté en présence de M. le Maire, des élus municipaux et de Géraldine Ghostine, présidente de l'association Mon Liban d'Azur. *"Ce geste symbolique témoigne de l'amitié que notre village porte au pays du Levant. Nos liens s'inscrivent dans la longévité"*, a indiqué Jean-Pierre Camilla.

Chapelle Saint Roch : une réduction fiscale encore plus avantageuse

Bonne nouvelle ! Pour ceux qui souhaitent contribuer à la **collecte dédiée à la restauration de la chapelle Saint Roch**, l'État a décidé d'accorder exceptionnellement une **déduction fiscale relevée à 75%** jusqu'au 31 décembre 2025.

Grâce à cette réduction fiscale exceptionnelle, vous pourrez déduire de vos impôts 75% du montant de votre don (jusqu'à 1000€ par donateur et par année fiscale), et 66% au-delà. Ainsi, un don de 1000€ vous coûte réellement 250€.

➤ **Pour participer à la collecte, rendez-vous sur le site internet de la Fondation du Patrimoine :**
www.fondation-patrimoine.org/92426



Micro-Folie : l'ouverture se précise

Fin 2023, M. le Maire faisait part de sa volonté d'élargir l'accès à l'art en déployant dans notre commune, le dispositif national Micro-Folie. Portée par le Ministère de la Culture et coordonnée par l'Établissement Public du Parc de la Grande Halle de la Villette, **cette initiative vise à rendre accessible, par le biais d'outils numériques, une partie des plus grandes collections de 12 institutions nationales telles que le musée du Louvre ou le Centre Pompidou**. Depuis cette présentation lors du dernier conseil municipal de l'an dernier, le projet a progressé puisque le musée numérique **Micro-Folie devrait ouvrir ses portes à la médiathèque à l'automne**. Affaire à suivre...

Vie quotidienne

➔ **COLLECTE GRATUITE À DOMICILE DE L'ÉLECTROMÉNAGER** : Bonne nouvelle ; vous n'aurez plus besoin de sortir votre électroménager (réfrigérateur, congélateur, cuisinière...) sur le trottoir. Depuis plusieurs semaines, **UNIVALOM**, en partenariat avec **Ecosystem**, propose un **nouveau service** aux habitants de la CASA : la **collecte gratuite à domicile de l'électroménager** (hors téléviseurs). Au-delà d'être facile, cette solution permet également d'offrir une seconde vie aux appareils en bon état, qui pourront être réparés, rénovés et redistribués aux partenaires sociaux d'Ecosystem.
Infos : www.agglo-sophiaantipolis.fr

➔ **DÉCHETS & CONTENEURS ENTERRÉS** : Face au manque de civisme, **les signalements de déchets jonchant le sol sont de plus en plus nombreux**. "Les sacs poubelles, c'est dans le conteneur enterré, et pas à côté !", commente une habitante du village.

➔ **GARDONS LE CONTACT** : Vous souhaitez être informé(e) des dernières actualités de la mairie ? Pensez à vous inscrire à la **newsletter mensuelle "Info Mairie"** via le site internet : <https://saintpauldevence.org/nous-contacter/>



Savourons l'été !

Sous les lampions de la piste de danse, en terrasse, sous les remparts au coucher de soleil, dans les ruelles ombragées, devant une œuvre d'art... L'été se savoure à chaque instant. Goûtez aux plaisirs de cette saison en faisant le plein d'idées sorties avec ce dossier spécial !

Croquons la vie à pleines dents en musique !

FÊTE DE LA MUSIQUE

// **Vendredi 21 juin dès 18h. Village. Gratuit**

Top départ des festivités d'été avec cette soirée gratuite ! La musique investira tout le village pour le plus grand plaisir des mélomanes. Rendez-vous :

- De 18h à 20h15 sur la Place de Gaulle et dans le village : **Déambulation de batucada** par Abertura Batucada
- De 20h à 21h sur la Place de la Mairie : **Concert de l'Harmonie** de Saint-Paul-de-Vence
- De 21h à 00h sur la Place de Gaulle : **DJ Thibault** avec **performance live du saxophoniste** Josef
- De 21h30 à 23h30 sur la Place de la Mairie : **Concert du groupe Blindpeeps** (pop-rock).



BAL DE LA FÊTE NATIONALE

// **Samedi 13 juillet dès 20h30.**

Place de la Courtine. Gratuit

Venez danser au pied des remparts, à l'occasion du Bal de la Fête Nationale !

- **Bal animé par DJ Alex et la chanteuse Sandra.**
 - **Possibilité de se restaurer sur place dès 20h30.**
- Bal à partir de 21h30.

LES SOIRÉES ESTIVALES

// **Mercredi 10 juillet et samedi 3 août à 21h**

Place de la Courtine. Gratuit

Pour cette 29^e édition des Soirées Estivales, le Département des Alpes-Maritimes vous offre deux soirées gratuites aux accents :

- **soul, funk, disco avec le groupe All Groove**, le mercredi 10 juillet
- **blues et pop rock avec le groupe The Low Budget Men**, le samedi 3 août



FESTIVAL DE SAINT-PAUL-DE-VENCE

// Du samedi 20 au dimanche 28 juillet. Place de la Courtine & Labyrinthe de Mirò (Fondation Maeght)

Du pied des célèbres remparts et face à l'horizon azuréen, s'envoleront les notes de musique classique et jazz. Sur scène, se côtoieront les grands noms et les jeunes prodiges.

- Samedi 20 juillet à 21h - Place de la Courtine : **Sergey Khachatryan** (violon) & **Lusine Khachatryan** (piano)
- Dimanche 21 juillet à 21h - Place de la Courtine : **David Fray** (piano)
- Mardi 23 juillet à 21h - Labyrinthe Mirò de la Fondation Maeght : **Macha Gharibian Trio** - Joy Ascension (jazz)
- Mercredi 24 juillet à 21h - Place de

la Courtine : **Ballaké Sissoko, Vincent Segal, Emile Parisien & Vincent Peirani** - Les Égarés (jazz)

- Vendredi 26 juillet à 21h - Place de la Courtine : **Purcell/Dowland, Léa Desandre & l'Ensemble Jupiter, dirigé par Thomas Dunford** (baroque)
 - Samedi 27 juillet à 21h - Place de la Courtine : **Quatuor Modigliani & Louis Lortie** (piano)
 - Dimanche 28 juillet à 20h30 - Fondation Maeght : **Thomas Enhco** (piano) & **Vassilena Serafimova** (marimba)
- > **Tarif plein : 36€.** Billetterie en ligne : www.festivaldesaintpauldevence.com
- > **Billetterie également sur place chaque soir de concert à partir de 20h.**



Goûtons aux incontournables !

FÊTE DE LA SAINT-JEAN

// Samedi 22 juin dès 20h30.

Place de la Courtine. Gratuit

La tradition veut qu'à la Saint-Jean, il faille sauter le feu, gage de bonheur et de santé pour l'année à venir. Alors rendez-vous sur la Place de Gaule pour honorer cette tradition puis venez danser sur la Place de la Courtine.

- **Bal dès 21h30**, animé par DJ Alex et la chanteuse Fanny.
- **Possibilité de se restaurer sur place à partir de 20h30.**



DÉFILÉ DE MODE

// Vendredi 5 juillet à 20h. Place Neuve.

Gratuit, sur invitation

Place à l'élégance ! Le temps d'une soirée, découvrez les dernières tendances et faites-vous plaisir lors d'une **session nocturne de "shopping arty"**. Certains commerçants fermeront exceptionnellement à 22h/23h.

- > **Bar à champagne de 19h à 21h30. Performance d'artiste en direct.**

PIQUE-NIQUE BLANC

// **Jeudi 4 juillet dès 19h. Place de la Courtine. Gratuit**

Sortez vos plus beaux habits blancs, dressez votre table avec vos plus jolies décorations blanches et soyez prêts à partager **un moment de convivialité au pied des remparts**. Car oui, c'est la nouveauté : cette année, le pique-nique blanc se tiendra sur la Place de la Courtine, dans un décor champêtre chic.

- Animations : DJ set, chanteuse et saxophoniste, live painting, coin photo, concours de la plus belle table...
- > **Inscriptions obligatoires dès à présent :**
evenementiel@saint-pauldevence.fr



CINÉMA SOUS LES ÉTOILES

// **Samedi 6 juillet et samedi 17 août à 21h. Place de la Courtine**

Avis aux cinéphiles ! Faites-vous une toile à l'heure où les derniers rayons de soleil s'attardent sur les remparts. À l'affiche :

- Samedi 6 juillet : **Bonnard, Pierre et Marthe par Martin Provost.**

Pierre Bonnard ne serait pas le peintre que tout le monde connaît sans l'énigmatique Marthe qui occupe à elle seule presque un tiers de son œuvre... Clin d'oeil aux 60 ans de la Fondation Maeght, cette soirée vous propose de revivre un demi-siècle de vie artistique et conjugale.

- Samedi 17 juillet : **Oppenheimer par Christopher Nolan.**

En 1942, convaincus que l'Allemagne nazie est en train de développer une arme nucléaire, les États-Unis initient, dans le plus grand secret, le "Projet Manhattan" destiné à mettre au point la première bombe atomique de l'histoire. Pour piloter ce dispositif, le gouvernement engage J. Robert Oppenheimer, brillant physicien, qui sera bientôt surnommé "le père de la bombe atomique". C'est dans le laboratoire ultra-secret de Los Alamos, au cœur du désert du Nouveau-Mexique, que le scientifique et son équipe mettent au point une arme révolutionnaire dont les conséquences, vertigineuses, continuent de peser sur le monde actuel...

- > **Réservations auprès de l'Office de Tourisme : 04 93 32 86 95.**
Gratuit pour les - de 12 ans



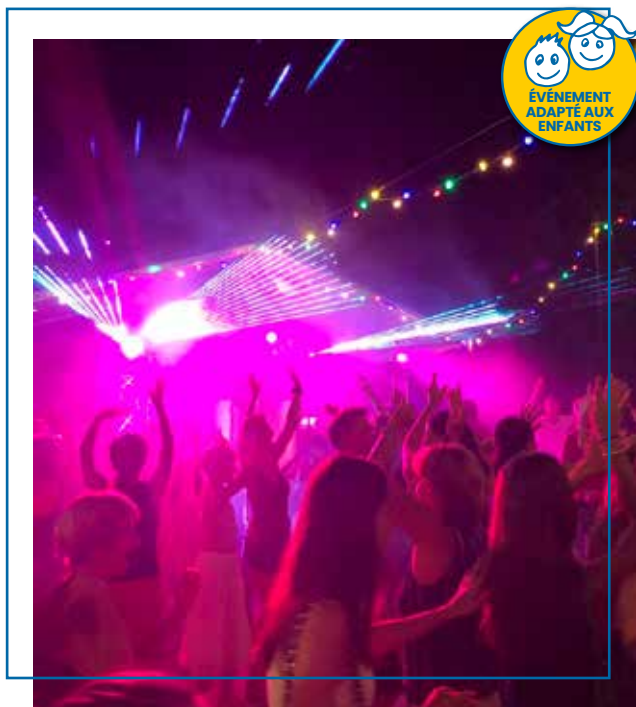
Les nouvelles dates de l'été !

→ **L'EUROPÉTANQUE DES ALPES-MARITIMES**
Vendredi 5 juillet dès 16h.
Place de Gaulle - Gratuit

La pétanque fait partie de l'ADN de notre village. À l'occasion de la phase éliminatoire du concours de tir de précision de l'Europétanque, venez voir s'affronter les meilleures équipes du département !

→ **FÊTE DE LA LIBÉRATION**
Mardi 27 août à partir de 18h30 - Village

Revivez la liesse de la libération ! Cortège, hommage, exposition de véhicules militaires... Sans oublier la soirée dansante en tenues d'époque (accès gratuit). C'est le moment de sortir votre plus belle robe à pois ou d'enfiler votre uniforme militaire.
> **Possibilité de se restaurer sur place. Inscriptions et informations auprès de l'Office de Tourisme : 04 93 32 86 95.**



FÊTE DE LA SAINTE-CLAIRE

// Du jeudi 8 au dimanche 11 août. Village

Que serait notre été sans la Sainte-Claire ? Durant 4 jours, le cœur du village bat au rythme des célébrations.

- Jeudi 8 août à partir de 21h : **procession et descente aux flambeaux** de l'église La Collégiale à la chapelle Sainte-Claire.
- Vendredi 9 août à partir de 22h : **grand bal gratuit avec DJ Alex et 2 danseuses** sur la Place de la Courtine. Restauration possible sur place dès 20h30.
- Samedi 10 août à 18h : **cocktail de M. le Maire** sur la Place de Gaulle.
- Samedi 10 août à partir de 22h : **grand bal gratuit avec DJ Alex** sur la Place de la Courtine. Restauration possible sur place dès 20h30.
- Dimanche 11 août à 11h : **messe de la Sainte Claire** à l'église La Collégiale.
- Vendredi 16 août à 9h : **fête de la Saint-Roch**. Bénédiction suivie du partage du pan bagnat.

PSST LES ENFANTS !

Du lundi 5 au mercredi 14 août, des **manèges et stands de gourmandises** vous attendent sur la Place de Gaulle.



Tout l'été, nourrissons-nous de culture !

Délectez-vous des expositions et journées dédiées à l'art et au patrimoine...
et mettez en effervescence vos sens et votre créativité !

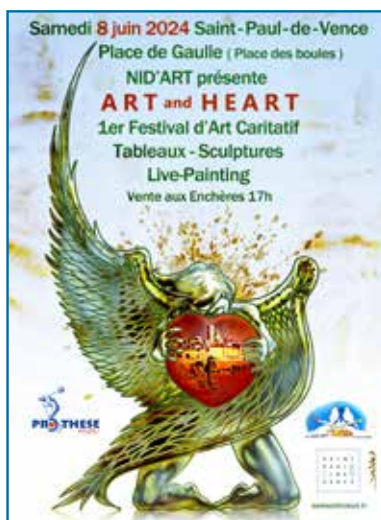
LA JOURNÉE ART & HEART

// Samedi 8 juin de 10h à 19h. Place de Gaulle. Gratuit

C'est une première pour cet événement artistique et caritatif **en faveur de l'association "Prothèse moi"**. Organisée par l'association **Nid'Art**, la journée réunit plus d'une **quarantaine d'artistes locaux et nationaux** :

- Dan You, artiste international, designer de Pierre Cardin, parrain de l'exposition
- Xavier Durringer, dramaturge scénariste et réalisateur
- Jean-Michel Tinivelli, acteur
- Michel Anthony, Svetà Marlier, Katia Krief...

À 17h, se tiendra le point d'orgue : la vente aux enchères des œuvres offertes, régie par Pierre Jacquemart, commissaire priseur.



LES JOURNÉES DU PATRIMOINE DE PAYS ET DES MOULINS

// **Les vendredi 21**

et samedi 22 juin. Gratuit

Précieuse, l'eau est un bien commun dont la préservation est devenue un enjeu majeur. Source de patrimoine, l'eau traverse nos paysages et notre histoire comme vous le constaterez lors de :

- **La visite guidée sur le thème "Saint-Paul-de-Vence au fil de l'eau"**, le vendredi 21 juin de 10h30 à 12h. Départ de l'Office de Tourisme.

> *Nombre de places limité.*

Inscriptions auprès de l'Office de Tourisme : 04 93 32 86 95.

- **Une balade commentée "Les eaux de Vence et de Tourrettes ont fait vivre Saint-Paul-de-Vence"**, le samedi 22 juin de 9h30 à 12h. Départ de la salle Falcoz, à Vence.



- **Une exposition de photos anciennes** sous le lavoir de la Grande Fontaine, à partir du 20 juin.

> *Nombre de places limité. Inscriptions auprès du service patrimoine : france.descamps@saint-pauldevence.fr*



L'EXPOSITION "UN ARTISTE ET COLLECTIONNEUR, ANDRÉ VERDET"

// **Du samedi 22 juin au samedi 28 septembre.**

Espace André Verdet. Gratuit

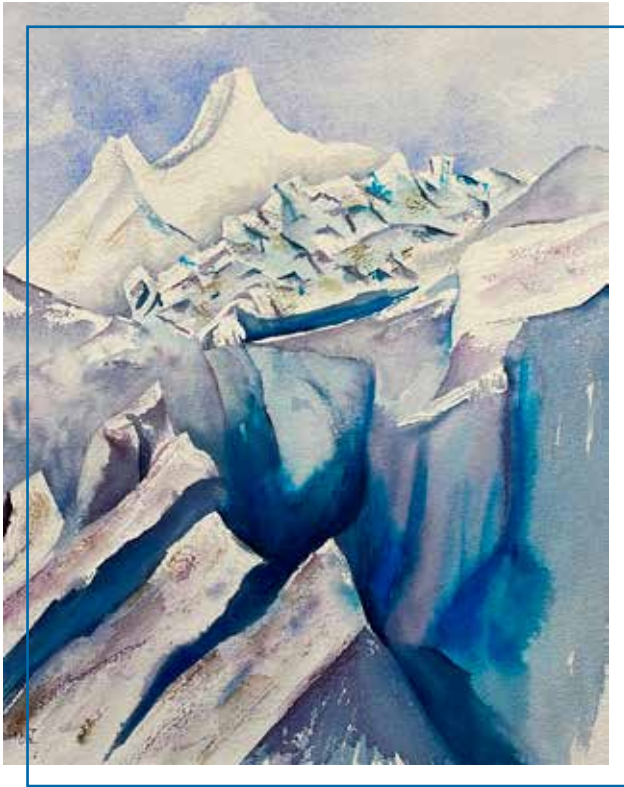
Alors que le chantier des collections se poursuit, votre mairie vous propose de célébrer le 20^e anniversaire de la mort d'André Verdet à travers **une exposition mettant en lumière le travail de l'artiste ainsi que les œuvres méconnues de ses amis artistes : Arman, Hartung, Jenkins, Kijno, Léger, Miró, Picasso, Poliakov, Prévert...**

Grâce à une muséographie originale évoquant la relation esthétique quotidienne à laquelle il s'adonnait, vous serez plongé dans l'intimité de cet artiste et confidant des plus grandes figures artistiques du XX^e siècle.

Bon à savoir !

Durant tout l'été, la médiathèque présentera le fonds Verdet, c'est-à-dire les ouvrages qu'il a confiés à la commune (et dont certains sont dédiés).

> **Accès libre du mardi au samedi de 10h à 18h. Vernissage le samedi 22 juin à 11h.**



L'EXPOSITION "LA NATURE DANS TOUS SES ÉTATS"

// Du samedi 10 au samedi 24 août.

Jardin d'Orangers (rue de l'allée)

C'est une invitation originale que vous adressent **dix artistes amateurs**, peintres et sculpteurs. Poussez les portes d'un jardin d'orangers et embarquez pour un voyage artistique unique où les couleurs dansent et se mêlent.

Artistes présentés : Nadine BaZ, Brigitte Roméo, Christine Maratray, Hénohut de Zhéry, Marie Josée Cerutti, Sylvie Allais, Christine Defoly, Basilou, Petra Loseck, Jean-Bernard Zink, Sandra Venturoli et Josiane Bosio.

> Ouvert tous les jours de 10h à 19h.

Vernissage le samedi 17 août à 18h.

Et aussi...

L'exposition collective "**Le mouvement olympique, une symbolique art et sport**" par le Cercle des artistes de Saint-Paul-de-Vence (du jeudi 5 juillet au mardi 13 août à la Vieille Forge) et l'exposition de photos anciennes "**L'eau, utile à tous**" (à partir de mi-juin, au lavoir de la Grande Fontaine).

À la Fondation Maeght

"AMITIÉS, BONNARD-MATISSE"

// Du samedi 29 juin
au dimanche 6 octobre

À l'occasion de son 60^e anniversaire, la Fondation Maeght présente une grande exposition estivale "Amitiés, Bonnard-Matisse", mettant l'accent sur la relation amicale et respectueuse entre Pierre Bonnard et Henri Matisse. **Placée sous le Haut Patronage de M. le Président de la République, Emmanuel Macron**, elle retrace leurs liens avec la famille Maeght pour qui les deux artistes-amis incarnaient deux génies du XX^e siècle.

Parallèlement, l'été sera marquée par :

- l'inauguration de **nouvelles salles d'exposition** consacrées cette année à la collection permanente
 - et **un mois de célébrations** composé de concerts, représentations de danse, projections de films, lectures...
- > Ouvert tous les jours de 10h à 18h de septembre à juin et de 10h à 19h de juillet à août.



Du côté des fondations...

À la Fondation Cab

SPECIFIC SUBJECTS D'EDITH DEKYNDT

// Jusqu'au 27 octobre



Le projet d'Edith Dekyndt pour la Fondation CAB à Saint-Paul-de-Vence, *Specific Subjects*, tisse des **liens entre les technologies nouvelles et évolutives, les savoirs ancestraux et les enjeux contemporains**. Certaines œuvres défient la décomposition de la matière, permettant d'esquisser une atmosphère entre brutalité et fragilité, problématisant la présence de ces deux notions antagonistes dans un même lieu. L'exposition est à la fois **un parcours dans l'univers artistique d'Edith Dekyndt, où le dialogue entre la nature et la culture s'entremêle avec le territoire, ainsi qu'une expérience qui transcende les espaces habituels de l'art**. Elle nous invite, en tant que spectateurs, à explorer de multiples niveaux de signification et à remettre en question notre compréhension de l'espace, de la mémoire et de la temporalité.

> Ouvert du lundi au dimanche de 10h à 18h.

MULLER VAN SEVEREN

// Jusqu'au 27 octobre

La Fondation CAB à Saint-Paul-de-Vence propose une exposition de Muller Van Severen, **le duo de designers belges Fien Muller** (1978, Lokeren) **et Hannes Van Severen** (1979, Gand), connus pour l'intérêt sculptural de leurs pièces de mobilier.

En plus de présenter une sélection de son oeuvre des 12 dernières années, Muller Van Severen ajoute une dimension supplémentaire à l'expérience par des zooms avant (au sens littéral du terme, grâce au duo de photographes Scheltens et Abbenes) et arrière, en exposant des objets tels que des prototypes, des dessins, des matériaux, etc. Le résultat est **un regard unique et exclusif sur un des studios de création les plus emblématiques d'Europe**.

À mi-chemin entre meubles, installations et oeuvres d'art, leurs pièces témoignent d'une telle sensibilité

pour les espaces architecturaux qu'elles se prêtent idéalement à une exposition dans le bâtiment des années 50 de la Fondation CAB Saint-Paul-de-Vence, entièrement rénové par l'architecte et décorateur d'intérieur français Charles Zana.

> Ouvert du lundi au dimanche de 10h à 18h.



Demandez le programme !

JUIN

Samedi 8 // 10h-19h
Journée Art & Heart, vente aux enchères d'œuvres. Événement caritatif.
> Place de Gaulle

Dimanche 9 // 8h à 19h
Élections européennes
> Auditorium

Mardi 11 // 9h30-11h
Atelier "Yoga douceur"
> Salle de la Fontette. Gratuit.
Inscriptions auprès du CCAS

À partir du jeudi 13
Exposition de Jordane Galliano
> Vieille Forge. Accès libre

Jeudi 13 // 9h-11h30
Bulle d'éveil, lieu d'accueil enfants-parents
> Auditorium. Accès gratuit et sans inscription

Jeudi 13 // 9h30-16h
Permanence mutuelle communale
> Salle Freinet (mairie annexe).
Inscriptions auprès de Jamila Lamrhari : 06 59 32 44 91

Vendredi 14 // 9h
Atelier "prendre soin de soi"
> Salle de la Fontette. Gratuit. Inscriptions auprès du CCAS : 04 93 32 41 12

Samedi 15 // 19h
Gala des arts martiaux traditionnels japonais
> Auditorium. Entrée libre au profit de SOS Sang

Mardi 18 // 9h30-11h
Atelier "Yoga douceur"
> Salle de la Fontette. Gratuit.
Inscriptions auprès du CCAS

Mardi 18 // 11h
Célébration commémorative de l'appel du 18 juin
> Place Neuve. Accès libre

Jeudi 20 // 9h-11h30
Bulle d'éveil, lieu d'accueil enfants-parents
> Auditorium. Accès gratuit et sans inscription

Jeudi 20 // 9h30-16h
Permanence mutuelle communale
> Salle Freinet (mairie annexe).
Inscriptions auprès de Jamila Lamrhari : 06 59 32 44 91

Vendredi 21 // 9h
Atelier "prendre soin de soi"
> Salle de la Fontette. Gratuit. Inscriptions auprès du CCAS : 04 93 32 41 12

Vendredi 21 // 10h-11h
Bébés lecteurs
> Médiathèque. Gratuit. Inscriptions au 09 66 43 41 13

Vendredi 21 // dès 18h
Fête de la musique :
déambulation batucada, DJ...
> Village

Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins

Tout l'été dès JEUDI 20
Exposition photo
"L'eau utile à tous"
> Lavoir de la Grande Fontaine.
Accès libre

Vendredi 21 // 10h30
Visite guidée "Saint-Paul-de-Vence au fil de l'eau"
> Office de Tourisme. Gratuit. Nombre de places limité. Réservations au 04 93 32 86 95

Samedi 22 // 9h30
Balade commentée "Les eaux de Vence et de Tourrettes ont fait vivre Saint-Paul-de-Vence"
> Départ de la salle Falcoz (Vence).
Gratuit. Nombre de places limité. Réservations au 04 93 32 41 60

Samedi 22 // dès 20h30
Fête de la Saint-Jean
avec chanteuse et DJ
> Place de la Courtine. Gratuit

Du 22 juin au 28 septembre
Exposition "André Verdet, un artiste et collectionneur"
> Espace Verdet. Gratuit. Accès du mardi au samedi de 10h à 18h

Lundi 24 // 18h
Bénédition de l'oratoire Saint Jean-Baptiste
> Quartier Malvan. Accès libre

À partir du jeudi 27
Exposition d'Iris Davaine
> Vieille Forge. Accès libre

Jeudi 27 // 9h-11h30
Bulle d'éveil, lieu d'accueil enfants-parents
> Auditorium. Accès gratuit et sans inscription

Jeudi 27 // 9h30-16h
Permanence mutuelle communale
> Salle Freinet (mairie annexe).
Inscriptions auprès de Jamila Lamrhari : 06 59 32 44 91

Vendredi 28 // 9h
Atelier "prendre soin de soi"
> Salle de la Fontette. Gratuit. Inscriptions auprès du CCAS : 04 93 32 41 12

Samedi 29 // 20h
Spectacle de fin d'année par RéCréation, dirigée par Numa Sadoul
> Auditorium. Entrée libre et gratuite

JUILLET

Jeudi 4 // 9h30-16h
Permanence mutuelle communale
> Salle Freinet (mairie annexe).
Inscriptions auprès de Jamila Lamrhari : 06 59 32 44 91

Jeudi 4 // dès 19h
Pique-nique blanc
> Place de la Courtine. Sur réservation auprès de : 04 93 32 41 64 -
evenementiel@stpauldevence.fr

Vendredi 5 // dès 16h
Europétanque des Alpes-Maritimes
> Place de Gaulle. Manifestation organisée par le Département des Alpes-Maritimes

Vendredi 5 // 20h
Défilé de mode
> Place Neuve. Sur invitation

Samedi 6 // 21h
Cinéma sous les étoiles :
Bonnard, Pierre et Marthe
> Place de la Courtine. Gratuit pour les - de 12 ans. 5€ l'entrée. Réservations auprès de l'Office de Tourisme.

Mercredi 10 // 21h
Les Soirées Estivales :
All Groove (soul, funk, disco)
> Place de la Courtine. Gratuit.
Événement organisé par le Département des Alpes-Maritimes

Samedi 13 // dès 20h30

Bal de la Fête Nationale

> Place de la Courtine. Gratuit

Dimanche 14 // 18h

Commémoration de la Fête nationale

> Place Neuve. Accès libre

Mardi 16 // 16h-18h

CASA envélo - Essai et location de vélo électrique

> Médiathèque. Accès libre

Lundi 22 // 18h

Fête de la Marie-Madeleine

> mpasse des Peupliers (chemin du Malvan Nord)

Jeudi 25 // 9h30-16h

Permanence mutuelle communale

> Salle Freinet (mairie annexe).

Inscriptions auprès de Jamila

Lamrhari : 06 59 32 44 91

Festival de Saint-Paul-de-Vence

Samedi 20 // 21h

Sergey & Lusine Khachatryan (violin et piano)

> Place de la Courtine

Dimanche 21 // 21h

David Fray (piano)

> Place de la Courtine

Mardi 23 // 21h

Macha Gharibian Trio (jazz)

> Fondation Maeght

Mercredi 24 // 21h

Ballaké Sissoko, Vincent Segal, Emile Parisien & Vincent Peirani : Les Egarés (jazz)

> Place de la Courtine

Vendredi 26 // 21h

Purcell/Dowland, Léa Desandre & l'Ensemble Jupiter (baroque)

> Place de la Courtine

Samedi 27 // 21h

Quatuor Modigliani & Louis Lortie (piano)

> Place de la Courtine

Dimanche 28 // 21h

60 ans de la Fondation Maeght - Thomas Enhco (piano) & Vassilena Serafimova (marimba)

> Fondation Maeght

Réervations sur

www.festivalsaintpauldevence.com



AOÛT

Jeudi 1^{er} // 9h30-16h

Permanence mutuelle communale

> Salle Freinet (mairie annexe).

Inscriptions auprès de Jamila

Lamrhari : 06 59 32 44 91

Samedi 3 // 21h

Les Soirées Estivales :

Low budget men (pop/rock)

> Place de la Courtine. Gratuit.

Évènement organisé par le

Département des Alpes-Maritimes

À partir du samedi 10 // 10h-19h

Exposition

La nature dans tous ses états

> Jardin des Orangers, rue de l'allée.

Gratuit

Vendredi 16 // 9h

Fête de la Saint Roch

> Chapelle Saint Roch

Samedi 17 // 21h

Cinéma sous les étoiles :

Oppenheimer

> Place de la Courtine. Gratuit pour les

- de 12 ans. 5 € l'entrée. Réservations

auprès de l'Office de Tourisme

Fête de la Sainte Claire

Jeudi 8 // 21h

Procession et descente aux flambeaux

> Église la Collégiale. Accès libre

Vendredi 9 // 20h30

Bal

> Place de la Courtine. Gratuit

Samedi 10 // 18h

Cocktail du Maire

> Place de Gaulle. Sur invitation

Samedi 10 // 20h30

Bal

> Place de la Courtine. Gratuit

Dimanche 11 // 11h

Messe

> Église la Collégiale.

Jeudi 22 // 9h30-16h

Permanence mutuelle communale

> Salle Freinet (mairie annexe).

Inscriptions auprès de Jamila

Lamrhari : 06 59 32 44 91

Mardi 27 // dès 18h30

Fête des 80 ans de la Libération : commémoration, bal...

> Place Neuve et Place de Gaulle

La programmation annoncée est susceptible d'évoluer, notamment en fonction des conditions météorologiques. Renseignez-vous auprès de l'Office de Tourisme : +33(0) 4 93 32 86 95

Un été plein de nouveautés !

Visite guidée à la lanterne ou en réalité augmentée, initiation à la pétanque... L'Office de Tourisme propose aux touristes de **découvrir notre village autrement**. Et pour cette nouvelle saison, l'équipe a imaginé de nouvelles expériences. Cet été, place également aux :

VISITES GUIDÉES "SUR LES PAS DES ARTISTES"

Autour de Chagall, Prévert, Folon et Verdet, l'Office de Tourisme vous invite à découvrir un univers aussi fascinant qu'émouvant, composé d'amitiés véritables et de fabuleux destins entrecroisés.

- > Tous les premiers mardis du mois à 10h30.
Sur réservation auprès de l'Office de Tourisme au 04 93 32 86 95 ou sur la billetterie en ligne.
Autre créneau de visite disponible à la demande.
Gratuit pour les - de 10 ans. 8,50€ par personne (inclus entrée de la chapelle Folon).



BALADES À L'AQUARELLE

C'est une balade haute en couleur qu'anime Nadine Baz, aquarelliste saint-pauloise. En réalisant des croquis et en s'exerçant à la pratique du carnet de voyage, le débutant pourra s'initier et le confirmé consolidera ses acquis dans le partage et la beauté des lieux. Une parenthèse artistique qui permet de garder en mémoire les rues et remparts de notre village.

- > 30€ par personne (inclus carnet aquarelle et prêt de pincesaux). Durée : 2h30. Sur réservation auprès de l'Office de Tourisme au 04 93 32 86 95 ou sur la billetterie en ligne.

L'OFFICE DE TOURISME SE DISTINGUE...

En quête permanente de l'excellence, l'Office de Tourisme a obtenu le renouvellement de son classement en catégorie 1, niveau le plus élevé. "Le classement constitue un levier puissant pour renforcer notre rôle et notre action touristique. Il nous permet également de préserver notre classement en station classée de tourisme", explique Sophie Millet-Dauré, directrice de la structure.

Avec la nouvelle réforme des classements, l'Office de Tourisme devait répondre à 19 critères extrêmement exigeants, dont notamment le maintien d'un accueil physique de qualité tout au long de l'année et la mise en place d'une stratégie de développement touristique durable et responsable.

"Cela témoigne de l'important travail mené par l'équipe que je remercie pour ses efforts. Et c'est d'autant plus une excellente nouvelle que l'arrêté est pris pour une durée de cinq ans", conclut M. le Maire, également Président de l'Office de Tourisme.

Les bons plans !

- ➔ Visites guidées, billets d'entrées aux Fondations Maeght et Cab, location de vélos... Vous pouvez désormais tout réserver en 1 clic depuis le site internet de l'Office de Tourisme ! C'est facile et rapide. <https://boutique.saint-pauldevence.com>
- ➔ En quête d'idées sorties ? Envie de découvrir les nouvelles adresses saint-pauloises ? Pensez à vous abonner à la newsletter hebdomadaire de l'Office de Tourisme. Rendez-vous sur son site internet : www.saint-pauldevence.com

Le mot de Cap Saint-Paul



La crise sanitaire l'avait démontré ; par sa fonction, le Maire occupe une place centrale dans la gestion des risques. Malgré la nature imprévisible de ces événements, il doit être en mesure d'assurer la sécurité de ses concitoyens et la cohésion sociale. Pour ce faire, l'élu ne peut pas faire cavalier seul. Il doit pouvoir s'appuyer sur les compétences des institutions partenaires.

Or, une relation de confiance se bâtit sur deux pierres angulaires : l'expertise et la fiabilité. Liés à l'humain, ces deux aspects ne sont pas inébranlables. Et c'est justement ce que nous a enseigné la dernière situation d'urgence : la contamination au parasite cryptosporidium du réseau d'eau de la Colle-sur-Loup.

Le 26 avril, des cas de cryptosporidium étaient détectés par des laboratoires collois. Aussitôt, des recherches épidémiologiques ont été menées par l'Agence Régionale de Santé (ARS). La source du Lauron et les réservoirs sont mis hors service.

Inquiet de l'évolution de la situation, le Maire prend attache, le 29 avril, avec Véolia, exploitant de la

source. Ses interlocuteurs sont rassurants ; il n'y AUCUN risque : le réseau d'eau de notre commune n'est pas contaminé !

Pourtant, le 1^{er} mai, la municipalité reçoit l'email d'une famille saint-pauloise présentant les symptômes de la cryptosporidiose, infection du tube digestif due au parasite. Tout de suite, la mairie en informe l'ARS, la CASA et Veolia.

Le concessionnaire revérifie... et le verdict tombe le 2 mai ! Des sections de 5 chemins saint-paulois, limitrophes de la Colle-sur-Loup, sont alimentées par le réseau collois : les chemins Défoussat, Saint-Étienne et de la Rougère, l'impasse Saint-Étienne et le boulevard Sauvaigo. Une communication est aussitôt mise en place : un courrier est distribué par la mairie dans les boîtes aux lettres de ces chemins, des messages vocaux sont diffusés par Veolia... Les Saint-Paulois impactés ont immédiatement bénéficié de la distribution d'eau embouteillée mise en place par la CASA et Veolia.

C'est seulement le 6 mai que le Maire apprend que 78 foyers saint-paulois sont concernés par

la restriction d'eau... soit 8 jours après son appel téléphonique au cours duquel on lui avait confirmé que la commune n'était pas impactée !

Dès lors, le Maire est convié à toutes les réunions réalisées en présence de l'ARS, de Veolia et de la CASA. La levée des restrictions est actée par l'ARS le 16 mai : immédiatement, une communication, coordonnée par la commune, Veolia et la CASA, est transmise aux foyers concernés. Car, contrairement aux rumeurs, l'eau distribuée au reste de la commune n'a jamais été infectée. Vous l'aurez donc compris : face à une situation subie, vos élus ne sont pas restés les bras croisés. Ils ont aussitôt AGI pour assurer VOTRE SECURITÉ tout en évitant un mouvement de panique qui n'aurait fait qu'amplifier le problème ! Bien entendu, comme dans toute situation de crise, des enseignements ont été tirés et des actions sont en train d'être mises en place. Et soyez certains que, cette fois encore, vos élus seront particulièrement attentifs au suivi. Car, ce n'est pas parce que la crise est passée, qu'il faut tourner la page !

Jean-Paul Faure pour l'équipe Saint-Paul à cœur

La vie municipale Saint-Pauloise se poursuit rythmée par : 1- L'aventure judiciaire de Monsieur Camilla à nouveau condamné pour avoir injustement accusé de diffamation deux personnes de notre équipe. Il poursuit maintenant son acharnement en allant en cassation. 2- L'amateurisme comme sur le dossier de la vente du terrain « Bonnier » où la municipalité a « oublié » de demander un dépôt de garantie à l'acquéreur, lequel s'est ensuite désisté faisant perdre entre 100 000 et 150 000 € à la commune. 3- L'opacité en tenant les Saint-Paulois dans l'ignorance lorsque Free veut construire une antenne de 13 mètres de haut ou quand aucune information n'est communiquée à tous les Saint-Paulois qui doivent aller se renseigner par eux-mêmes pour savoir ce qu'il en est de la

contamination de l'eau à leur robinet. 4- L'opacité et le flou dans le cadre du projet d'espace muséal, on nous annonçait en 2023 un budget de 1.5 millions d'€ totalement financé par des fonds privés, en 2024 c'est maintenant 3 millions et les fonds privés ne sont plus qu'espérés. Nous rappelons que nous parlons du réaménagement d'un bâtiment existant de moins de 300 m². Ça fait très cher du mètre carré ! 5- La mesquinerie enfin si cette tribune est à nouveau publiée en plus petits caractères que le reste du journal.

Nous souhaitons un bel été à ceux qui vont prendre des vacances et plein succès à ceux pour qui cette saison est la saison phare de leur activité économique.

Jean-Paul Faure pour l'équipe Saint-Paul à cœur.



À bord, moussaillons !

Souvenez-vous ; depuis le mois de septembre, les enfants du Mas des P'tits Loups vivent sous l'océan puisque le thème de l'année est la mer. C'est pourquoi, mi-avril, **toute l'équipe encadrante a embarqué les petits mousses pour une journée spéciale "marins-pirates"**.

Pêche, chasse aux trésors, fabrication puis observation à la longue vue... Les vaillants moussaillons se sont prêtés aux différentes activités sans jamais souffrir du mal de mer.

Ça nous a fait craquer : le menu élaboré à partir de poisson par le Chef Christophe, qui a fait preuve d'imagination en créant notamment une entrée en forme de voilier.



La médiation animale, toujours autant plébiscitée !

Voilà un succès qui ne se dément pas ; la médiation animale continue de séduire les parents et les enfants de la crèche municipale.

Au printemps, elle est au cœur de toutes les conversations. La vedette concernée ? **Nala, une golden retriever de 9 ans !** Depuis 3 ans, elle rend visite, **une fois par mois, aux enfants âgés de 2 ans et demi à 3 ans.** Tour à tour, dans le jardin du Mas des P'tits Loups, ils se relaient pour la saluer, la caresser, la brosser, la promener...

"C'est une autre façon pour eux d'apprendre à se comporter avec un animal. Avant chaque venue de Nala, nous réalisons des mises en scène à l'aide d'une grosse peluche pour qu'ils identifient les comportements à adopter : rester calme, analyser l'attitude du chien, ne pas crier ou gesticuler...", décrypte Elorah, éducatrice de jeunes enfants à l'origine de ce projet et maîtresse de la chienne.

Au contact de Nala, **les enfants apprennent également à dépasser leurs peurs, à se responsabiliser, à prendre soin d'un animal...** C'est également l'occasion de découvrir l'anatomie du chien et son mode de vie, et de créer des liens avec lui dans une relation équilibrée.

Et pour avoir assisté à l'une des récentes sessions, on peut vous l'affirmer : **les enfants reçoivent autant d'amour qu'ils en donnent !**



Permis vélo et piéton : c'est dans la poche !

Parce que l'on ne badine pas avec la sécurité routière, la police municipale est intervenue en classe, pour la seconde année consécutive, pour sensibiliser les enfants aux dangers de la route. Objectif : être dans les clous.

"Au total, **3 classes de CM1/CM2 ont préparé le permis vélo**. 45 d'entre eux – les plus grands – ont passé l'examen pratique sur une piste déployée dans la cour de l'école. **La nouveauté cette année :**

un enfant représentera la commune lors du challenge départemental qui se déroulera le 26 juin à Golf-Juan", nous explique Fouad Khallouki, brigadier chef principal. De quoi motiver les CM2 qui étaient prêts à monter en selle, encouragés par les CMI qui réaliseront un parcours similaire l'année prochaine afin d'obtenir, à leur tour, le fameux sésame !

Parallèlement, les élèves de CE1 et



de CE2 ont tenté de décrocher le permis piéton. "Notre volonté est de **promouvoir la marche comme mode de déplacement sûr, en familiarisant les enfants avec l'environnement routier et en leur apprenant les principales règles de circulation**. Grâce à cet apprentissage, qui s'appuie notamment sur des vidéos et un livret d'exercices, **ils peuvent assurer leur propre sécurité et celle des**

autres usagers", complète Olivier Cavelli, chef de la police municipale. Point d'orgue de ce cycle : la sortie pédagogique effectuée à proximité de l'école. "Cet exercice permet de mettre les élèves en situation réelle tout en révisant les acquis, comme les panneaux de signalisation par exemple", conclut Fouad Khallouki, avant de remercier **l'association Prévention Routière, partenaire de cette opération**.

LA JOLIE INITIATIVE !

Cette année, Pâques aura été gourmand pour les petits Saint-Paulois fréquentant **l'école de la Fontette et la crèche municipale**. Grâce à la **générosité du Comité Officiel des Fêtes Saint-Paul-de-Vence et de l'association fédérée des donneurs de sang**, chacun d'entre eux a reçu une délicieuse sucette en chocolat griffé d'un célèbre chocolatier. La mairie remercie ces deux associations pour ce beau geste.



Dans les prochains jours...

- Vous souhaitez inscrire votre enfant à l'accueil de loisirs pour les vacances d'été ? **Connectez-vous au portail familles du lundi 17 juin au vendredi 5 juillet.**
- **Le vendredi 14 juin, place aux Olympiades à l'école de la Fontette.** Cérémonie d'ouverture, parcours de la flamme dans le village... La journée s'annonce sportive pour les enfants saint-paulois.
- Nouveau ! Le mardi 2 juillet, **les CM2 pourront se déhancher lors du bal de promo organisé par l'AIPE**, avec le soutien de la mairie. Photos à venir...

NETTOYONS LE SUD : DES DÉCHETS, EN VEUX-TU EN VOILÀ !

Le **samedi 13 avril** était une journée de mobilisation ! De nombreux citoyens saint-paulois, collois et vençois ont répondu à l'**appel à ramasser les déchets lancé par la Région Sud et relayé par la commune**. Les associations locales étaient également présentes dans les rangs : l'association fédérée pour **le don du sang bénévole de Saint-Paul-de-Vence, les Jeunes Pousses et les Scouts de France**. Ensemble, ils ont nettoyé les abords des routes et les vallons. "Il y avait beaucoup de mégots, des bouteilles... mais ce qui m'a le plus choquée, c'est la quantité de déchets et le fait de retrouver un matelas dans la nature ! (...) Notre planète est fragile, il faut qu'on en prenne soin", nous explique une jeune adolescente. Au total, près d'une **vingtaine de sacs de déchets** ont été remplis.



1 ARBRE, 1 NAISSANCE : LES BÉBÉS 2022/23 CÉLÉBRÉS



Souvenez-vous ; l'an dernier, au printemps, la commune lançait "**un arbre, une naissance**" pour célébrer symboliquement l'arrivée des nouveaux nés. "Pour chaque naissance, nous offrons un plant à faire grandir chez vous : dans votre jardin, sur votre terrasse ou dans votre maison", avait alors expliqué M. le Maire, Jean-Pierre Camilla.

C'est donc au mois d'avril que les **familles d'Ewan Haeffner Golodian et de Valentin Leroux ont été accueillies en mairie pour recevoir, respectivement, un oranger et un olivier**. Au-delà du geste, c'était l'occasion pour les jeunes Saint-Paulois de se rencontrer, avant peut-être de se retrouver, un jour, à la crèche ou dans la cour d'école !

À vos agendas !

➔ **Judi 19 septembre Auditorium :**
Réunion publique sur l'environnement : présentation des actions menées depuis 2020 et lancement d'une consultation citoyenne.

➔ **Vendredi 20 septembre Place de Gaulle :**
World Cleanup Day, journée mondiale du nettoyage de notre planète.



VOUS AVEZ DONNÉ / VOUS ALLEZ DONNER NAISSANCE À UN ENFANT EN 2024 ?

Merci de vous rapprocher du service environnement afin d'être recensé : environnement@saint-paulvence.fr ou au 04 93 32 41 22. Vous aurez le choix entre deux essences et vous recevrez une invitation pour assister à la cérémonie des vœux 2025, évènement au cours duquel les plants seront remis aux familles.

UNE PLUIE DE RÉCOMPENSES POUR L'AIKI JUTSU CÔTE D'AZUR

Lors du tournoi international de Belgique, Chiny International tournament 2024, l'**Aïki Jutsu Côte d'Azur**, **présidé par Jean-Pierre Roualdes, s'est démarquée par son palmarès**. Parmi les 140 participants, 5 élèves, représentant Saint-Paul-de-Vence, concouraient : Chantal Rouxel, Sylvie Hang, Marie Guiglion, Solène Roualdes et Thierry Armando. Au final, **le club est monté 5 fois sur le podium**, dont notamment à la 1ère place. "Nous sommes le seul club à avoir reçu autant de distinctions sur ce tournoi auquel étaient présents les japonais", a déclaré Jean-Pierre Roualdes.



PAUL'ART FÊTE SES 10 ANS

Créée en 2014, Paul'Art a soufflé sa 10ème bougie il y a quelques semaines. Rassemblant des amoureux de la culture, l'association propose tout au long de l'année, et notamment en période hivernale, de nombreux spectacles et conférences. **Les pièces de théâtre, concerts, représentations de magie, etc., sont toujours réalisés par des artistes ou des compagnies locales.** Car au-delà d'enrichir la scène culturelle saint-pauloise, Paul'Art a à cœur de faire connaître les talents d'aujourd'hui et de demain. Longue vie à cette belle association, actuellement présidée par Géraldine Burger !



APPEL À BÉNÉVOLES

Vous avez 18 ans ou plus et vous êtes passionné par la biodiversité ? **L'association PACA pour demain recherche des bénévoles et éco-volontaires pour prendre en charge les animaux sauvages durant la saison estivale** : nourrissages, soins, entretien, transports, participation aux relâchers, biberons... Aucune compétence technique n'est nécessaire ; vous serez formés et accompagnés par l'équipe.
>Informations : equipe.csam@gmail.com ou 04 89 64 00 25

APPEL AUX DONNS

L'association **Mon petit bagage d'amour Vence**, qui aide les femmes enceintes et les familles en situation d'extrême précarité, a récemment lancé un appel aux dons. "Face aux demandes successives qui ont vidé nos réserves, **nous avons besoin de vêtements bébés (0-6 mois), de produits d'hygiène (couche, lait...) et de petits jouets**", nous explique Joëlle Dujour, présidente de l'antenne locale.

>Informations : 06 63 74 93 83
ou upbda.06vence@gmail.com



À vos agendas !

Le forum des associations se tiendra **le samedi 7 septembre sur la Place de Gaule**. Cette matinée donnera le coup d'envoi de la reprise des activités sportives et culturelles.

>Informations à venir sur www.saintpauldevence.org

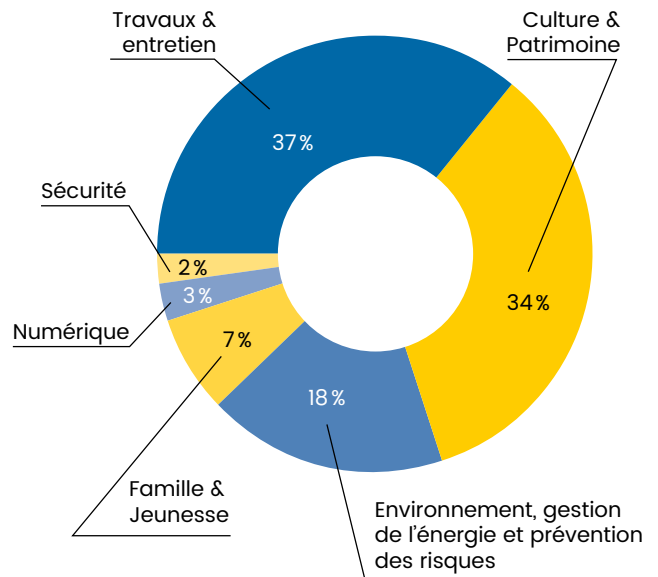
Les finances

5 ORIENTATIONS MAJEURES

- **Maintenir l'accessibilité et la qualité des services publics communaux** en faveur des Saint-Paulois
- **Entretenir et restaurer le patrimoine bâti** saint-paulois
- **Garantir la qualité de vie** (attractivité, dynamisme et authenticité)
- **Poursuivre et intensifier l'obtention de financements publics**
- **Attirer les fonds publics** : mécénat d'entreprise, fonds de dotation...

4 002 202 €

d'investissement prévus en 2024



POUR RAPPEL

Chiffres 2023

+15,60%

de recettes d'exploitation



318 264 €
de taxe de séjour

1 595 137 €
d'épargne brute

**VOTRE COMMUNE
INVESTIT ÉGALEMENT
POUR LES ASSOCIATIONS...**

80 520 €
de subventions



Les principaux projets pour l'année 2024



510 000 €

Restauration de la chapelle
Saint Roch



85 600 €

Restauration de la roue
du moulin



60 000 €

Extension
de la vidéosurveillance



40 000 €

Etude d'installation de panneaux solaires
sur le toit de la crèche



110 000 €

Réaménagement des sanitaires de l'école maternelle



61 386 €

Lancement de la Micro Folie



150 000 €

Protection voirie/berge
du Chemin du Cercle



45 000 €

Achat d'un minibus
pour la crèche

Côté **CASA**

TOUS EN SELLE !

Pour répondre aux besoins de chacun en matière de déplacement, la CASA ne cesse de proposer de nouvelles solutions comme en témoigne **CASA envélo**, le service de location longue durée de vélos à assistance électrique.

EN QUOI ÇA CONSISTE ?

Que vous ayez envie de pédaler pour aller au travail ou pour le plaisir, la CASA vous permet désormais de **louer votre vélo à assistance électrique pour une durée de 3 mois**,

renouvelable une fois, pour 99€. Les abonnés Envibus bénéficient d'un prix remisé à 79€.

QUI PEUT BÉNÉFICIER DE CE SERVICE ?

Toutes les **personnes majeures habitant ou travaillant sur le territoire de la CASA**.

CONCRÈTEMENT, COMMENT ÇA MARCHE ?

Retirez votre vélo à la médiathèque communautaire la plus proche de chez vous, au jour et à l'heure proposés au moment de la réservation.



LE + : un gilet, un antivol, un panier, une batterie et son chargeur vous seront également remis.

ENVIE D'EN SAVOIR + ? Rendez-vous devant la médiathèque le **mardi 16 juillet entre 16h et 18h**.

> Renseignements également disponibles sur le site internet : www.agglo-sophiaantipolis.fr

LE BON GESTE POUR LE BON RESTE!

À la ville comme à la campagne, **recyclez** vos déchets végétaux et alimentaires grâce aux **composteurs** individuels ou collectifs.

Rendez-vous sur www.univalom.fr

COMPOSTER, MA SECONDE NATURE

Téléchargez notre guide du compostage www.univalom.fr

REPUBLIQUE FRANÇAISE

AGGLOMÉRATION SOPHIA ANTIPOLIS

UNIVALOM

Nous donnons de la valeur à vos déchets !
Prévention - Traitement - Valorisation

Fin du réseau cuivre : **place à la fibre optique !**



Vous en avez certainement entendu parler : **le réseau cuivre**, réseau qui a accompagné les Français dans leurs communications pendant plus de cinquante ans, **va disparaître progressivement au profit de la fibre optique**. Plus moderne, plus rapide et plus puissante, elle permet de répondre davantage aux enjeux numériques actuels et futurs.

Dans notre commune, cette transition se fera de façon progressive :

- **Au 27 janvier 2025** : les opérateurs de télécommunication cesseront de commercialiser les offres (téléphonie fixe et ADSL) via le cuivre.
- **Au 27 janvier 2026** : les services de téléphonie et internet assurés par le réseau cuivre cesseront.

À vos agendas !

Une **réunion publique** portant sur le sujet se tiendra le 17 octobre à Saint-Paul-de-Vence. **Les équipes de l'opérateur d'infrastructure fibre** et **les opérateurs commerciaux** seront présents pour **répondre à vos questions**.

La boîte à réponses

LA FERMETURE DU RÉSEAU CUIVRE SIGNIFIE-T-ELLE QUE JE N'AURAI PLUS ACCÈS À INTERNET ?

Non. Cette fermeture ne signifie pas la fin de la téléphonie fixe et des services utilisés au quotidien (appels téléphoniques, internet, TV, streaming...). Au contraire, l'ensemble de ces services sont disponibles sur le réseau fibre.

QUELLES SOLUTIONS ALTERNATIVES PEUVENT ÊTRE PROPOSÉES ?

Chaque foyer raccordé au réseau cuivre pourra basculer sur la fibre optique afin d'accéder aux services de téléphonie, internet et TV. Ou pour certaines exceptions, sur une solution satellite ou 4/5G. Si un abonnement téléphonique vous suffit, les différents fournisseurs d'accès ne pourront imposer un abonnement plus large qu'une offre de téléphonie seule. Il ne sera donc pas nécessaire de vous abonner à internet ou à la télévision, si vous souhaitez uniquement conserver une ligne de téléphonie fixe.

COMMENT SAVOIR SI JE DISPOSE DE LA TÉLÉPHONIE ET/OU DE L'ACCÈS INTERNET SUR RÉSEAU CUIVRE ?

Si votre fournisseur n'a pas encore pris attache avec vous, pensez à le contacter pour qu'il vous présente les offres de substitution basées sur la fibre optique ou une autre technologie.

COMMENT SAVOIR SI JE SUIS ÉLIGIBLE À LA FIBRE ?

Pour vérifier votre éligibilité, connectez-vous au site de l'Autorité de Régulation des Communication Électroniques, des Postes et de la distribution de la presse : cartefibre.arcep.fr

POURQUOI LE RÉSEAU CUIVRE FERME-T-IL ?

Au-delà d'avoir atteint ses limites en termes de performance, le réseau cuivre est également plus énergivore. En effet, un abonné au cuivre consomme quatre fois plus de kWh qu'un abonné à la fibre !

➤ **Pour aller plus loin, rendez-vous sur le site du Ministère de l'Économie** : www.economie.gouv.fr/treshautdebit

Tout savoir

sur l'assainissement non collectif et le SPANC

L'**assainissement non collectif**, communément appelé assainissement individuel ou autonome, regroupe l'**ensemble des systèmes individuels d'épuration d'eaux usées**. À l'instar d'un réseau public d'assainissement, il a pour objectif de **collecter et traiter les eaux usées**. Pour vous permettre d'y voir plus clair, le SIEVI répond à vos questions.

// QUI EST CONCERNÉ ?

Toute habitation non raccordée au réseau public de collecte des eaux usées (tout à l'égout) doit être équipée d'une **installation autonome dite « d'Assainissement Non Collectif »** (ANC). L'enjeu de ces installations autonomes est la prévention des risques sanitaires et la réduction de l'impact environnemental des rejets.

// EST-CE OBLIGATOIRE ? SI OUI, POURQUOI ?

Il s'agit d'une **obligation réglementaire** à laquelle tout propriétaire doit se soumettre. Elle vous offre la possibilité de limiter l'impact des rejets sur l'environnement et de participer à l'effort collectif de protection de la ressource en eau.

Concrètement, votre installation d'Assainissement Non Collectif permet de :

- > **collecter vos eaux usées domestiques** : eaux issues de la machine à laver, de la cuisine, de la salle de bain, des toilettes...
- > **les traiter et de les rejeter** dans le milieu naturel sans le polluer et sans engendrer de risque sanitaire.

C'est donc un investissement. **L'efficacité et la pérennité** de votre installation **dépendent de la qualité de sa conception, de sa mise en œuvre et de son entretien rigoureux**.

// LE SPANC, C'EST QUOI ?

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est votre interlocuteur privilégié. Il vous informe et vous accompagne dans toutes vos démarches relatives à votre installation d'Assainissement Non Collectif.

Il est également chargé de contrôler la conformité et le fonctionnement des :

- > **Installations neuves ou à réhabiliter** pour vérifier la conception et la bonne exécution des travaux
- > **Autres installations** pour un contrôle périodique pour en vérifier le bon fonctionnement.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, **les contrôles sont réalisés par le Syndicat de l'Estéron et du Var Inférieurs** auquel la commune a transféré la compétence par délibération.

// LES CONTRÔLES SONT-ILS OBLIGATOIRES ?

Oui, et ils font l'objet d'une facturation. Les tarifs de redevances sont votés par le comité syndical.

- > www.sievi@sievi.fr - www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr

Le saviez-vous ?



Avant tout projet de travaux et avant le remblaiement de votre installation :

- Vous devez obligatoirement contacter le SPANC pour obtenir les conformités requises.
- Quand vous faites appel à des entreprises (terrassier ou

bureau d'étude par exemple), il est conseillé de vérifier que celles-ci sont titulaires de garanties d'assurance couvrant l'activité d'installations d'ANC et adaptées à la solution d'ANC choisie.

- Dans le cadre d'une vente, le compte-rendu de visite n'est

valable que 3 ans et les travaux de mise en conformité doivent être réalisés dans l'année suivant la vente.

- Les vidanges doivent obligatoirement être réalisées par une entreprise agréée par la préfecture.

côté médiathèque

Pour célébrer les 20 ans de la disparition d'André Verdet, la médiathèque vous présente une sélection de livres lui étant dédiés. A retrouver dès à présent sur les étagères !

→ **Entretiens, notes et écrits sur la peinture : Braque, Léger, Matisse, Picasso, Chagall** d'André Verdet (Éditions du Petit véhicule) : un bel ouvrage passionnant dans lequel André Verdet s'intéresse aux œuvres de Braque, Léger, Matisse, Picasso et Chagall. **Les échanges prolifiques, ponctués de quelques poèmes, restituent la réflexion de ces grands maîtres du XX^e siècle** et permettent de voyager dans leur univers pictural.

→ **André Verdet : seul l'espace s'éternise** (DVD), réalisé par Daniel Ziv : un documentaire tourné entre 1998 et 2002 **où le poète, peintre, sculpteur, musicien, qui a connu la déportation, évoque l'influence des étoiles sur son œuvre**, et parle de l'espace, de sa rencontre avec Prévert et Picasso et de la Résistance. On peut également voir un instant magique d'André Verdet sur scène.

→ **L'oiseau et le barrage** d'André Verdet (Editions de la farandole, images de Colette Deblé) : Cet album jeunesse raconte l'histoire de l'oiseau Tyo, qui habite en haut d'une montagne dans le tronc d'un vieux mélèze et observe au loin l'activité



des hommes auprès de la rivière. Nuit après nuit, le bruit ne s'arrête jamais et les hommes entaillent la vallée pour transformer le paysage. **Au milieu de ces constructions, l'oiseau se lie d'amitié avec un petit homme à la voix douce qui lui jette des miettes.** Ce dernier expliquera à Tyo que le barrage permettra de changer l'eau en lumière, de créer de l'électricité, "la bonne fée pour tous". **Un album très bien écrit et joliment illustré, où l'on remarque qu'André Verdet savait aussi raconter des histoires aux enfants.**

Retour sur la dictée intergénérationnelle...



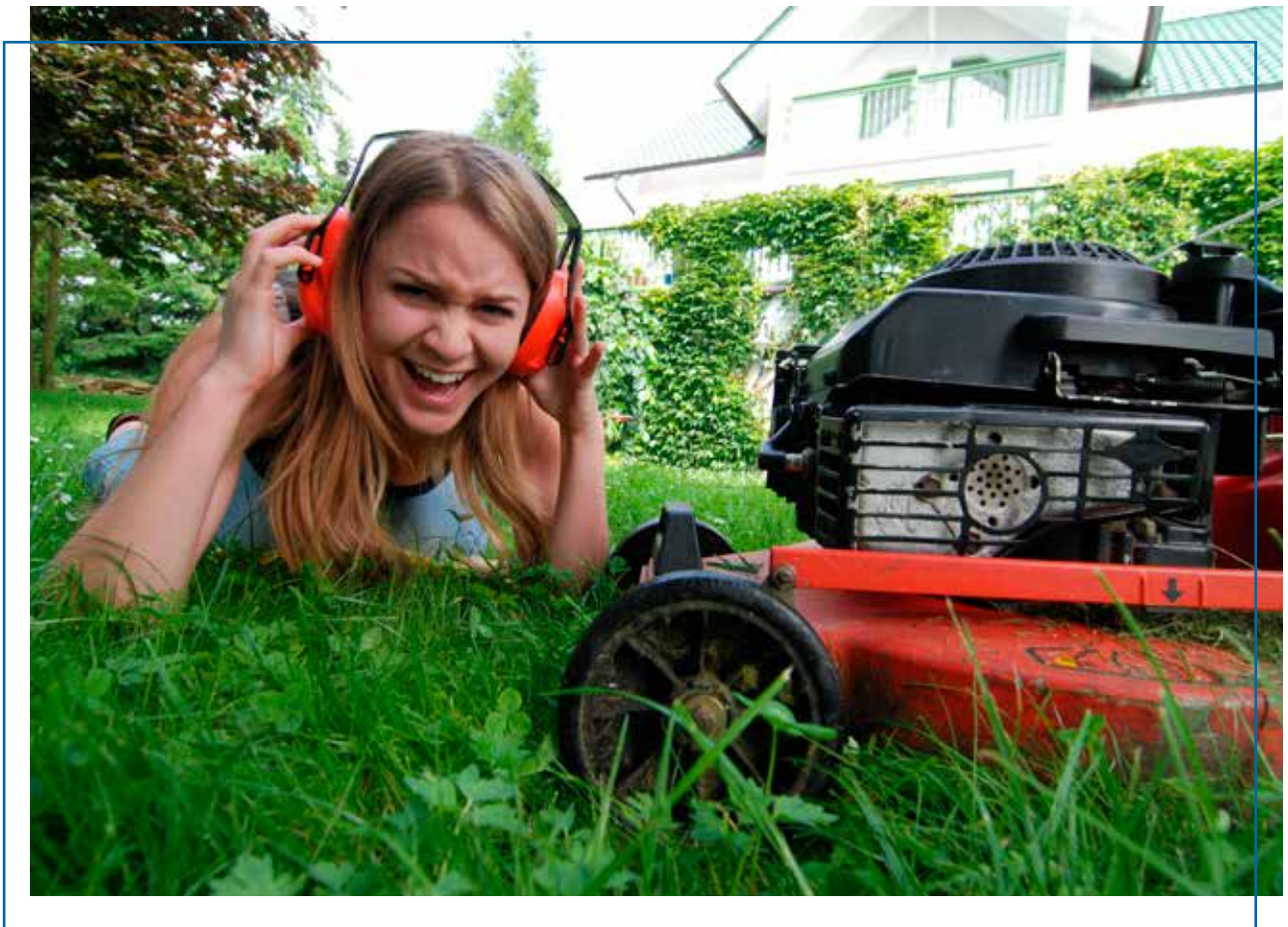
Ils étaient **13 participants** (dont 2 enfants) à s'être livrés à l'exercice de la dictée intergénérationnelle, dont le texte était extrait de *La Triomphante* de Teresa Cremini. Afin de s'adapter aux différents profils, **3 niveaux de difficulté** avaient été définis par Julie, responsable de la médiathèque, et Sandrine Meneï, maîtresse en CE2 à l'école La Fontette. Après la correction regorgeant d'explications, les copies ont été remises aux candidats qui étaient ravis de ce **moment instructif et convivial.**

Fermeture annuelle de votre médiathèque du mardi 16 juillet au vendredi 2 août.

Nuisances sonores :

prêtons l'oreille !

Source de stress, de fatigue et d'énerverment, **le bruit peut être considéré comme une pollution**. Un voisin qui transforme son domicile en discothèque, une tondeuse qui vous fait sauter du lit, un chien qui aboie toute la journée sur le balcon... **Avec l'arrivée de l'été, les nuisances sonores peuvent se multiplier**. Pour ne pas gêner son entourage, **quelques règles sont à respecter**. Le point avec **Olivier Cavelli, chef de la police municipale**.



// Qu'est-ce qu'une nuisance sonore ?

Bien que la gêne ressentie soit propre à chacun, le bruit est caractérisé par :

- **sa fréquence**, dont l'unité est le Hertz (Hz) qui caractérise l'aspect aigu du son
- **son intensité**, dont l'unité est le décibel, qui détermine si le bruit est fort ou faible
- **son timbre** qui distingue, par exemple, le son émis par un piano de celui d'une guitare.

Le code de la santé publique distingue également **3 catégories de bruits** :

- **les bruits de comportement**. Ils sont liés à une personne ou à une chose dont elle a la garde, par exemple, un chien.



- **les bruits d'activités** (professionnelles, culturelles, sportives, de loisir...)
- **les bruits de chantier** (marteaux piqueurs, motocompresseurs...).

// Qu'est-ce qui caractérise un trouble anormal du voisinage ?

Les bruits peuvent causer un trouble anormal de voisinage dès lors qu'ils sont :

- intenses,
- répétitifs,
- et qu'ils durent dans le temps.

// Jusqu'à 22h, c'est permis ?

"La limite des 22h est une légende.

Le code de la santé publique permet de sanctionner les bruits portant atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme à tout moment de la journée", nous explique Olivier Cavelli. Qu'il s'agisse de **tapage diurne** (de jour) ou **nocturne** (de nuit), le bruit est sanctionné de la même façon.

// Quelle(s) réaction(s) avoir ?

Que ce soit les bruits de comportements ou ceux de chantier, ils peuvent être constatés par des agents de la police municipale sans mesure. Seuls les bruits d'activités nécessitent une mesure acoustique au sonomètre. C'est pourquoi, **si la discussion échoue**

avec votre voisin ou s'il n'est pas possible de dialoguer avec lui, il est recommandé de contacter la police municipale ou la gendarmerie. Il est également possible d'alerter le syndic de l'immeuble ou le propriétaire des lieux si le voisin bruyant est locataire.

// Quelles sont les sanctions encourues ?

Le fauteur de trouble encourt :

- pour le bruit ou le tapage nocturne troublant la tranquillité d'autrui : **une amende forfaitaire 3^e classe à 68€**
- pour les bruits de comportement : **une amende de 3^e classe de 450€ maximum.**

Le saviez-vous ?



NE FAITES PAS LA SOURDE OREILLE : ŒUVREZ VOUS AUSSI POUR LA TRANQUILLITÉ DE TOUS !

Pensez à votre voisinage et réalisez vos travaux de bricolage ou jardinage à des horaires raisonnables !

> Côté particuliers

Jours ouvrables : 8h-12h et 14h-19h30
Samedi : 9h-12h et 15h-19h
Dimanche et jours fériés : 10h-12h

> Côté professionnels

Jours ouvrables : 7h-20h
Dimanche et jours fériés : interdit (sauf interventions urgentes).



Repas de l'amitié : retour en images !

L'ambiance était décontractée ce **samedi 20 avril**. Les sourires et les rires observés devant l'école, avant l'ouverture des portes, illustrent parfaitement ce **Repas de l'Amitié**. Au total : **une centaine de jeunes séniors se sont retrouvés**

pour célébrer l'arrivée du printemps.

"Ca fait du bien de se retrouver", "même si on se voit parfois pour le thé, c'est toujours agréable de partager un moment ensemble", "ici, on rit, on s'amuse, on oublie les tra-

cas du quotidien"... sont autant de témoignages recueillis aux tables.

Les festivités ont été lancées par M. le Maire, Jean-Pierre Camilla, le Député Bryan Masson, et Frank Chevalier, adjoint au social et à la solidarité et Vice-Président du CCAS.



Côté ateliers : en ce moment !

Avant que l'été s'installe, **les ateliers "prendre soin de soi" et "yoga douceur"** se poursuivent à la salle de la Fontette. Accessibles gratuitement aux séniors, ils se déroulent :

- Les mardis 4, 11 et 18 juin à 9h30 : yoga douceur (pour garder la forme, libérer les tensions, se reconnecter à soi...)
- Les vendredis 7, 14, 21 et 28 juin de 9h à 12h : prendre soin de soi (communication non verbale, colorimétrie, bilan personnalisé, exercices de sophrologie...).

ENVIE D'Y PARTICIPER ? Bonne nouvelle ; il reste des places disponibles. Pensez donc à vous inscrire auprès du CCAS : 04 93 32 41 12 ou ccas@saint-pauldevence.fr

Canicule : comment réagir ?

Cet été, de **nouveaux épisodes de forte chaleur sont attendus**. Parce que les mécanismes de thermorégulation de leurs corps (transpiration, augmentation du débit sanguin...) sont moins efficaces, les séniors y sont particulièrement vulnérables.

Quelques précautions sont donc à prendre, comme :

- **Préserver votre habitation de la chaleur** en fermant les volets le jour, en aérant la nuit.
- **Éviter les expositions à la chaleur** (ne pas sortir aux heures les plus chaudes, ne pas s'exposer au soleil...)
- **Vous hydrater et vous rafraîchir régulièrement** (en

buvant à petites doses et en limitant le thé et le café)

- **Adapter votre alimentation** (en privilégiant les fruits riches en eau et les crudités)
- **Opter pour des vêtements légers et amples**
- **Rester en contact** avec vos proches, voisins...

LE SAVIEZ-VOUS ?

Officiellement, on parle de canicule quand, durant trois jours de suite :

- les températures dépassent 33°C ou 35°C (selon les zones) le jour,
- le thermomètre ne descend pas sous les 20°C la nuit.

COMMENT LE CCAS AGIT À VOS CÔTÉS ?

Afin d'assurer leur sécurité et leur bien-être, **le CCAS tient un registre nominatif sur lequel peuvent s'inscrire les personnes :**

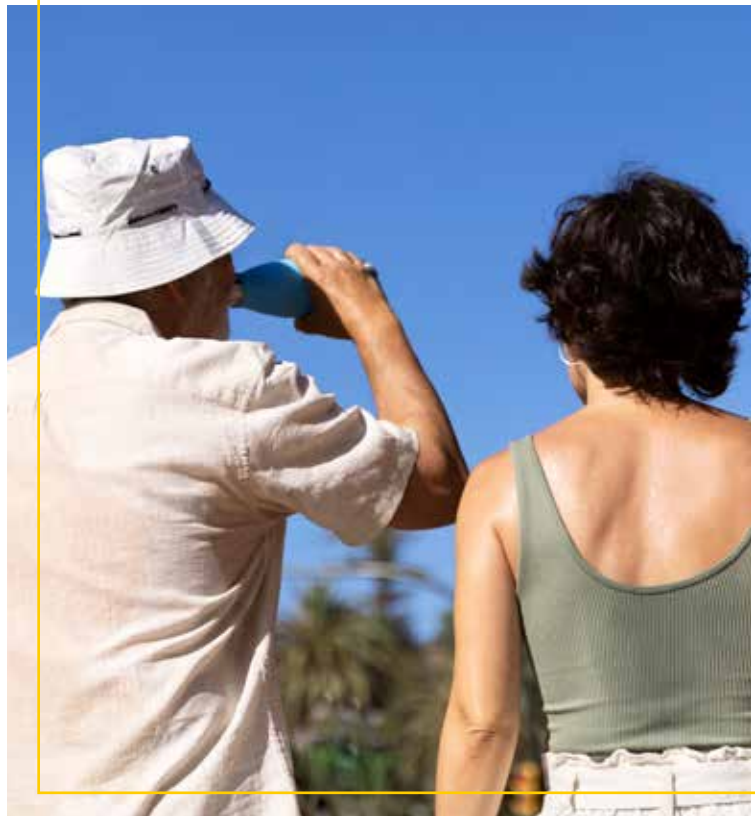
- âgées de plus de 65 ans, vivant à domicile,
- âgées de plus de 60 ans, fragilisées par un problème de santé
- ou en situation d'handicap ou étant isolées.

La demande d'inscription peut être formulée par la personne elle-même, par son représentant légal ou par un tiers (famille, médecin, voisin, service à domicile).

Attention ! Cette démarche est une démarche libre et volontaire.

Lors des épisodes de forte chaleur, des visites à domicile seront assurées par les équipes du CCAS ou la police municipale.

➤ **Informations au 04 93 32 41 12**
ou **ccas@saint-pauldevence.fr**



À vos agendas !

Vendredi 14 juin : sortie CCAS au Lavandou.

Au programme : balade en petit train le long des plages et déjeuner au restaurant.

➤ **Informations et inscriptions : 04 93 41 22 12**
ou sur **ccas@saint-pauldevence.fr**

Dengue :

gare aux moustiques tigres !

C'est un **record inquiétant** qui vient d'être enregistré : celui du nombre de cas de dengue déclarés. En quelques mois seulement, **son chiffre a été multiplié par 13** ; depuis le 1^{er} janvier 2024 jusqu'au 19 avril, plus de **1679 cas de dengue** ont été importés en métropole, contre 131 cas sur la même période en 2023.

// QU'EST-CE QUE LA DENGUE ?

Il s'agit d'une **maladie virale** transmise à l'homme par le moustique tigre. Endémique dans les régions tropicales et subtropicales, **la dengue est désormais présente dans notre région.**

// QUELS SONT LES SYMPTÔMES ?

Dans sa forme classique, la maladie met de **4 à 10 jours à se déclarer** après la piqûre. Les principaux symptômes ressemblent à ceux de la grippe : **fièvre, maux de tête, nausées, vomissements, courbatures...** C'est pourquoi toute personne ayant ces symptômes est invitée à consulter un médecin.

Dans la majorité des cas, **l'infection reste bénigne**. Néanmoins, elle peut, dans de rares cas (seulement 2 à 4% d'après la Société de pathologie infectieuse de langue française), évoluer en forme plus sévère de type hémorragique.

// COMMENT S'EN PRÉMUNIR ?

De jour comme de nuit, pensez à appliquer sur votre peau des produits répulsifs anti-moustiques et privilégiez les vêtements longs. Côté habitat, vous pouvez installer et utiliser des moustiquaires (portes, fenêtres...). Vous pouvez également placer des diffuseurs électriques à l'intérieur et des serpentins insecticides à l'extérieur. Enfin, climatiseurs et ventilateurs, en plus de vous rafraîchir, gênent les moustiques !



ENSEMBLE, AGISSONS CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE !

Pour prévenir une épidémie dont le **moustique tigre** est vecteur (dengue, chikungunya...), il est nécessaire de limiter sa prolifération en éliminant les gîtes larvaires, comme les eaux stagnantes.

Pensez donc à :

- réparer les fuites pour éviter la formation de flaques et la stagnation de l'eau
- vider ou mettre sous abri les récipients où l'eau peut être stockée (pots, seaux, arrosoirs, bâches...)
- remplir de sable les soucoupes sous les pots de fleurs ou si possible supprimer les soucoupes
- entretenir votre jardin en débroussaillant et taillant les herbes hautes et les haies et en élaguant les arbres.

➔ Retrouvez dans chaque numéro, l'état civil de notre commune*.

Ils se sont dit "oui"

- // Fiona GARDNER & Julien TROUCHAUD (05/04)
- // Eveline AUDOLI & Jean-Louis LAGORIO (05/04)
- // Julie HALIMI & Philippe CHANTRE (06/04)
- // Philippe LAMBERT & Alain GOUGEON (15/04)

Il avait tout particulièrement marqué Saint-Paul-de-Vence

Mathieu Vallauri. Né en 1938 à Cannes, ce judoka français a marqué le tissu sportif local. Décédé en 2023 aux États-Unis, il repose désormais dans le cimetière de notre village.

Ils viennent de naître

- // Amaris ZOJZA (23/03)
- // Estéban SUC-TITRE (03/04)
- // Noé VARNERIN (05/04)

Ils nous ont quittés

- // Jacques ARNOULD (23/02)
- // Giuseppina OTTAVIANI, née FRATTINI (02/03)
- // Pierre SOTTIMANO (02/04)
- // Krister SUNDELIN (13/03)
- // Jean VALIN (14/03)
- // Monique LE BRY (14/03)
- // Witold SZYBURSKI (18/03)
- // Yvelise CAUMONT, née MILLON (27/03)

Vos numéros utiles

Mairie : 04 93 32 41 00 //
 mairie@saint-pauldevence.fr
Office de tourisme : 04 93 32 86 95 //
 tourisme@saint-pauldevence.com
Police municipale : 04 93 32 41 41
 ou 06 07 01 10 82 (urgences)
CCAS : 04 93 32 41 12 //
 ccas@saint-pauldevence.fr
Pharmacie : 04 93 32 80 78
La Poste : 04 93 32 74 30
Gendarmerie de Vence : 04 93 58 03 20
Croix-Rouge Cagnes-sur-mer : 04 93 20 44 33
Taxi Saint-Paul-de-Vence : 06 09 28 55 36
Violences conjugales info : 39 19

* Cette liste est non exhaustive. Conformément à la législation, figurent les noms pour lesquels nous avons eu l'autorisation de diffusion par les intéressés ou leurs familles.



BALS | CONCERTS | EXPOS | CINÉMA

SAVOUREZ L'ÉTÉ

À SAINT-PAUL-DE-VENCE



**DU 08/06
AU 31/08**

S
A
I
N
T
P
A
U
L
D
E
V
E
N
C
E

OFFICE DE TOURISME
Saint Paul de Vence®

www.saintpauldevence.org
04 93 32 86 95